

1. *Débitrice:* **CRM Construction SA**, 1242 Satigny
2. *Déclaration de faillite:* 16.06.2000
3. *Suspension de faillite:* 04.02.2002
4. *Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP:* 25.02.2002
5. *Avance de frais:* CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques:* (anc. Seydoux Construction SA, à Estavayer-le-Lac), mise en valeur d'immeubles, soit vente, achat, construction, transformation, location et gérance de propriété immobilières ainsi que commerce de matériaux de construction.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(00344284)